



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 29 janvier 2007*

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/01/2007

**D - 20070008**

Reçu en Préfecture le :  
CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 29 janvier Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN ; M. Didier CAZABONNE ; M. Michel DUCHENE ; Mme Véronique FAYET ; M. Jean-Paul JAUFFRET ; M. Jean-Charles BRON ; Mme Françoise BRUNET ; M. Dominique DUCASSOU ; M. Stéphan DELAUX ; Mme Carole JORDA-DEDIEU ; M. Jean-Marc GAUZERE ; M. Claude BOCCHIO ; Mme Elisabeth VIGNÉ ; M. Joël QUANCARD ; Mme Muriel PARCELIER ; M. Jean-Michel GAUTÉ ; M. Henri PONS ; Mme Anne WALRYCK ; M. Pierre LOTHAIRE ; M. Jean-Louis DAVID ; M. Alain MOGA ; M. Bruno CANOVAS ; Mme Françoise PUJO ; M. Jacques VALADE ; Mme Michelle DARCHE ; Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET ; M. Patrick SIMON ; Mme Anne CASTANET ; M. Charles CAZENAVE ; Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE ; M. Alexis BANAYAN ; Mme Eliane BON ; Mme Chantal BOURRAGUÉ ; Mme Mireille BRACQ ; Mme Nadine MAU ; Mme Françoise MASSIE ; M. Jean-Didier BANNEL ; Mme Christine CHARRAS ; Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE ; Mme Elisabeth TOUTON ; Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF ; Mme Laurence DESSERTINE ; M. Jean MERCHERZ ; Mme Chrystèle PALVADEAU ; M. Daniel JAULT ; Mme Michèle DELAUNAY ; Mme Claude MELLIER ; M. Jacques RESPAUD ; Mme Martine DIEZ ; Mme Brigitte NABET ; M. Vincent MAURIN ; M. Matthieu ROUYEYRE ; M. Pierre HURMIC ; Mme Marie-Claude NOEL ; M. Patrick PAPADATO ; M. Jacques COLOMBIER ;

**Excusés :**

Mme Martine MOULIN-BOUDARD ; Mme Anne-Marie CAZALET ; M. Alain PETIT ; M. Guillaume HÉNIN ;

***OPAH Centre Historique. 13 rue Porte Basse-70 rue des Ayres-11/15 rue Renière. Subventions de la Ville aux propriétaires occupants ou accédants. Autorisation. Décision.***

M. Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 juillet 2002, vous avez autorisé le Maire à signer avec la Société Bordelaise Mixte de Construction et d'Urbanisme (SBUC) dénommée aujourd'hui In Cité, une Convention Publique d'Aménagement permettant la mise en œuvre des procédures nécessaires à la requalification de l'habitat et de l'environnement résidentiel dans le centre historique.

Au titre des actions visant à l'amélioration des logements, les propriétaires occupants, accédants ou primo-accédants sont susceptibles de bénéficier d'aides de la Ville.

A ce titre, il est proposé d'accorder une aide de la Ville à :

**Mme Annette NEAUME, copropriétaire de l'immeuble sis 13, rue Porte Basse à Bordeaux**, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de Mme NEAUME	Niveau de ressources
Propriétaire accédant	140% plafonds ANAH<Ressources<barème prêt taux 0%

**Cette opération consiste en la réhabilitation d'un appartement de type T3, destiné à être occupé par ses propriétaires à titre de résidence principale**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 7 novembre 2006.

Montant des dépenses subventionnables : 25.941 €

Aide de la Ville au propriétaire : 25.941 € X 25% = 6.485 € plafonnée à 6.250 €

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à Mme Annette NEAUME une participation d'un montant de 6.250 € pour la Ville de Bordeaux

**M. et Mme Georges SAGODIRA, copropriétaires de l'immeuble sis 70, rue des Ayres à Bordeaux**, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de M.Mme SAGODIRA	Niveau de ressources
Propriétaire primo accédant	140% plafonds ANAH<Ressources<barème prêt taux 0%

**Cette opération consiste en la réhabilitation d'un appartement de type T4, destiné à être occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 7 novembre 2006.

Montant des dépenses subventionnables : 23.821 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $23.821 \text{ €} \times 30 \% = 7.146 \text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à M. et Mme Georges SAGODIRA une participation d'un montant de 7.146 € pour la Ville de Bordeaux

Le versement de la subvention de la Ville aux propriétaires interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu des factures originales acquittées et d'une attestation d'In Cité certifiant l'achèvement des travaux.

**SCI 11/15 Renière (représentée par Mle BORRIELO et M. COCHET), propriétaire de l'immeuble sis 11/15, rue Renière à Bordeaux, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :**

Statut de propriétaire de SCI 11/15 RENIERE	Niveau de ressources
Propriétaire primo accédant	Plafonds ANAH < Ressources < 140% plafonds ANAH

**Cette opération consiste en la restructuration de deux immeubles mitoyens en une maison de type T3 avec garage et local professionnel, destiné à être occupé par ses propriétaires à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 20 juin 2006.

**Il a été présenté lors de la commission départementale de l'ANAH du 12 juillet 2006 et a fait l'objet de la décision de subvention suivante sous le n°033000363.**

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 13.000 €

Décision de subvention de l'ANAH d'un montant de 4.550 €

Aide de la CUB 7,5% : 975 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $13.000 \text{ €} \times 7,5\% = 975 \text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à la SCI 11/15 Renière une participation d'un montant de 975 € pour la Ville de Bordeaux

Le versement des subventions de la Ville et de la CUB au propriétaire interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu de la décision de versement total de la subvention de l'ANAH.

Ces différentes dépenses ci-dessus énumérées seront imputées sur la sous fonction 72, nature 2042 du budget de l'exercice en cours.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 janvier 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Michel DUCHENE**  
**Adjoint au Maire**

